

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 17 AVR 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 24-00280 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de vingt (20) Pharmaciens Spécialistes, session 2024.

Ce sont :

**PHARMACIENS SPÉCIALISTES**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SANFO DIANE CATHERINE	374903	B11659241	25/09/93
1°	KIMA GHISLAINE PELAGIE DAINA APEWE	381387	B14542320	21/04/93
3°	TAMALGO PATRICIA MARIE FELICITE W-B.	374897	B12176050	07/03/93
4°	SOUGUE INOUSSA	374899	B17522873	15/04/93
5°	SAWADOGO FRANCOIS	371616	B15893381	31/12/90
5°	KABRE WENBARK OSEE	374885	B10233700	17/06/92
5°	TRAORE ZOUMBAHAN MARIE THERESE	374888	B12806944	06/10/94
8°	OUEDRAOGO WINDPOUIRE NADEGE LAURE	374893	B10419433	01/11/89

Arrêté la présente liste à 8 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Étalon